



legati

Commissariat aux Comptes

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

ASSOCIATION LES AMIS DES BAUGES
SIEGE SOCIAL : RUE DU CAPITAINE DE COURSON – 73630 LE CHATELARD

N° SIREN : 318 932 928

Legati Auditeurs et Associés

10, rue Léon Rey Grange - Immeuble le Neptune - Meythet - 74960 ANNECY
Tél: +33 (0)4.50.22.29.61 Mail: rv@legati.fr

SARL au capital de 1 100 € - R.C.S d'Annecy 479 400 996 00035 - TVA Intracom FR05 479 400 996
Société inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Dauphiné Savoie sous le n° 4100000989

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Mesdames, Messieurs les adhérents de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Les Amis Des Bauges relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport et présentant les caractéristiques suivantes :

- Résultat de l'exercice22 442 €
- Total du bilan 561 877 €
- Total produits de fonctionnement1 011 030 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Les Amis Des Bauges à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les fonds dédiés
- Les subventions d'exploitation

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la



convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Annecy,
Le 07 Avril 2026

LEGATI AUDITEURS ET ASSOCIES
COMMISSAIRE AUX COMPTES



REMI VOYEZ
COMMISSAIRE AUX COMPTES
REPRESENTANT LA SOCIETE

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires	190	190		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				416
Installations techniques, mat. et outillage indus.	21 188	10 660	10 528	5 920	
Autres immobilisations corporelles	77 148	64 527	12 621		
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts			447	583	
Autres immobilisations financières	447		447		
TOTAL (I)	98 974	75 377	23 596	6 919	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes					
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	12 320		12 320	10 757	
Autres créances	142 701		142 701	87 523	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	383 259		383 259	411 524	
				540	
TOTAL (II)	538 280		538 280	510 345	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	637 254	75 377	561 877	517 264	
(1) dont droit au bail			447	583	
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					



— autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation	214 043	210 467
	Réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	22 442	3 576
	Total des fonds propres	236 484	214 043
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
Ecarts de réévaluation	8 975	761	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds associatifs	8 975	761	
Total des fonds associatifs	245 459	214 804	
Provisions			
Provisions pour risques	56 108	53 309	
Provisions pour charges			
Total des provisions	56 108	53 309	
Fonds dédiés			
Sur subventions de fonctionnement	98 812	83 812	
Sur dons manuels affectés			
Sur legs et donations affectés			
Total des fonds dédiés	98 812	83 812	
DETTES (1)			
DETTES FINANCIERES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	6 650		
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
DETTES D'EXPLOITATION			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 152	27 689	
Dettes fiscales et sociales	124 571	121 599	
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	690	152	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	4 433	15 898	
Total des dettes	161 498	165 338	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	561 877	517 264	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	22 441,64	3 576,30	
(1) Dont à moins d'un an	161 498	165 338	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	6 650		
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2025	31/12/2024
		12 mois	12 mois
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	Ventes de marchandises		
	Production vendue (Biens)		
	Production vendue (Services et Travaux)	200 672	188 430
	Montant net du chiffre d'affaires	200 672	188 430
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	802 498	795 204
	Dons	3 682	400
	Cotisations	4 178	4 349
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires	1	29
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		(75)
Autres produits			
Total des produits de fonctionnement		1 011 030	988 337
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	43 661	43 476
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	227 338	232 820
	Impôts, taxes et versements assimilés	25 629	24 678
	Salaires et traitements	508 768	513 743
	Charges sociales	162 268	155 482
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	6 602	6 181
Dotation aux provisions	2 799	2 081	
Autres charges	214	13	
Total des charges de fonctionnement		977 278	978 474
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		33 752	9 863



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2025

31/12/2024

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT COURANT		33 752	9 863
Opéra. comm.	Excédent attribué ou insuffisance transférée Insuffisance supportée ou excédent transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	3 690	3 828
	Total des produits financiers	3 690	3 828
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		3 690	3 828
RESULTAT COURANT		37 442	13 691
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		719 3 136
	Total des produits exceptionnels		3 855
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			3 855
PARTICIPATION DES SALAIRES IMPOTS SUR LES BENEFICES (+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		15 000	13 970
TOTAL DES PRODUITS		1 014 720	996 020
TOTAL DES CHARGES		992 278	992 444
EXCEDENT ou DEFICIT		22 442	3 576
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		PRODUITS	CHARGES
Bénévolat		12 000	
Prestations en nature		35 388	
Dons en nature			
Secours en nature			12 000
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			35 388



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **561 877** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 014 720** euros et un total **charges** de **992 278** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **22 442** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par les règlements ANC n° 2022-06 du 04/11/2022 relatif à la modernisation des états financiers et les avis et recommandations ultérieurs de l'ANC.

I. EVENEMENTS MARQUANTS DE LA PERIODE:

Néant

II. REGLES ET METHODES COMPTABLES:

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté à l'exception de ce qui a été dit ci-dessus.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Engagements de retraite

Les engagements liés aux indemnités de fin de carrière au profit de notre personnel ont été évalué selon la convention collective.

Le total de l'engagement des indemnités de fin de carrière s'élève au 31 décembre 2025 à 48 608 €.

La provision est comptabilisée au compte 152100 "Provision pour pensions et obligations similaires" en contrepartie du compte 681500 "Dotations aux provisions pour risques et charges".

Valorisation des contributions volontaires en nature:

-Prestations en nature:

Par convention en date du 22 aout 2011, la Communauté de Communes du Coeur des Bauges, nouvellement SIVOM Enfance Familles des Bauges a mis à la disposition de l'Association les Amis des Bauges les locaux de la petite enfance. Cette mise à disposition a été faite à titre gratuit. La valeur locative réelle de cette mise à disposition est estimée à 12 000 € par an.

Contribution en Nature - Produits

Prestations en nature = 12 000 €

Contribution en Nature - Charges

Mise à disposition gratuite de locaux = 12 000 €



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Bénévolat:

L'association est en mesure de valoriser les contributions volontaires en nature représentées par le bénévolat, ces contributions ont été comptabilisées au pied du compte de résultat et valorisées à 12 € de l'heure pour 2 949 heures de bénévolat sur l'année 2025. Une information détaillée est donnée en annexe audit compte relative aux heures passées par les bénévoles sur les différentes actions de l'association.

Contribution en bénévolat - Produits

Valorisation du bénévolat = 35 388 €

Contribution en bénévolat - Charges

Valorisation du bénévolat = 35 388 €

III. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE:

Néant



Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	190					190
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	190					190
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	8 762		12 426			21 188
Autres : Instal., agencé, aménagement divers	8 556		8 467			17 023
Matériel de transport	30 151					30 151
Matériel de bureau, mobilier	27 452		2 522			29 974
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	74 922		23 415			98 337
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	583		158		294	447
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	583		158		294	447
TOTAL	75 695		23 573		294	98 974



Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres	190			190
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	190			190
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	8 346	2 314		10 660
Instal technique, matériel outillage industriels	8 087	1 060		9 147
Autres instal., agencement, aménagement divers	30 151			30 151
Matériel de transport	22 001	3 228		25 229
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	68 586	6 602		75 187
TOTAL	68 776	6 602		75 377



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	447	447	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	12 320	12 320	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8	8	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	142 328	142 328	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	164	164	
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		155 468	155 468	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	6 650	6 650		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	25 152	25 152		
	Personnel et comptes rattachés	49 076	49 076		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 295	59 295		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 200	16 200		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes	690	690		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	103 246	103 246			
TOTAL DES DETTES		260 310	260 310		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					



Produits à recevoir

		31/12/2025
		Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06
Total des Produits à recevoir		142 328
Autres créances		142 328
<i>SUBVENTIONS AUTRES COLLECTIVIT</i>	62 755	
<i>SUB.CAF</i>	79 573	



Charges à payer

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025
Total des Charges à payer		90 671
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		14 344
<i>FOURN. FACT.NON PARVENUES</i>	14 344	
Dettes fiscales et sociales		76 327
<i>CONGES A PAYER</i>	47 904	
<i>PERS.AUTR.CHARGES A PAYER</i>	977	
<i>CHARGES /CONGES A PAYER</i>	24 431	
<i>AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER</i>	1 615	
<i>ETAT - CHARGES A PAYER</i>	1 400	



Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			4 433
PNR DES BAUGES		300	
APS AIDE APPRENTI		3 333	
SUB CONSEIL DEPARTEMENTAL FDAL		800	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			4 433

